

GABIAN



COMMUNE DE GABIAN (34320)

Extrait de Délibération

Séance du Vendredi 13 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, et le Vendredi 13 Décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Présents : Mesdames Felix Maryse, FLAMENT Chantal, JOURDAN épouse ROUSSET Agnés.

Messieurs ALLEMANY Christian, FOREZ Daniel, BERTHOMIEU Michel.

Membres absents : Madame GARRIGUE Sandrina. Messieurs PAGEOT Emmanuel, SOULIE Christophe

Procuration : Madame GALZY Isabelle donne procuration à Monsieur BOUTES Francis.

Secrétaire de séance : Monsieur FOREZ Daniel.

89/2019 Adoption procès-verbal du Mercredi 6 novembre 2019

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'adopter le procès-verbal du Conseil Municipal en date du 6 novembre 2019.

Il demande au Conseil de bien vouloir délibérer.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ADOPTE le procès-verbal du 6 novembre 2019.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit

Pour extrait conforme

Le Maire
Francis BOUTES

